

Convocation par épreuve année scolaire 2024-2025

au titre du Baccalauréat général 2025

Version 1 du 28/04/2025 à 15:10

N° candidat : 02149160889

Inscription n°: 003

Session : 2025

rectorat de Nice 53 avenue Cap de Croix 06181 NICE CEDEX 2

Tél.:

Mél.: dec.bac@ac-nice.fr

Née le : 18/05/2007

Identifiant National (INE): 193012554JD

Etablissement : LGT J. AUDIBERTI - ANTIBES (0060001U)

Numéro de jury de délibération de la candidature : JG1

MADAME BASTRYHA Iryna 19 CHEMIN FOURNEL BADINE 06600 ANTIBES

Baccalauréat général

Enseignements : Mathématiques / Numérique et sciences informatiques / Section européenne - Anglais

Veuillez vous présenter <u>30</u> minutes avant le début de chaque épreuve, aux lieux, dates et horaires indiqués ci-dessous, muni (e) de cette convocation et de votre pièce d'identité.

LGT J. AUDIBERTI 63 BOULEVARD WILSON 06600 ANTIBES

Philosophie (écrite)

Le lundi 16 juin 2025 à 08:00

Durée : 4H00

Mathématiques (écrite)

Le mardi 17 juin 2025 à 14:00

Durée : 4H00

Numérique et sciences informatiques écrit
(écrite)

Epreuve orale terminale (Grand oral)
(oral)

Le lundi 23 juin 2025 à 08:30

Durée : 0H40
(0H20)*

Commission: 07A1

LGT SIMONE VEIL 1265 ROUTE DE BIOT 06560 VALBONNE

Epreuves orales de contrôle (oral)

Du lundi 07 juillet 2025 à 08:00
au mardi 08 juillet 2025 à 12:00

Si, à l'issue des résultats du 1er groupe,

vous êtes autorisé(e) à passer les épreuves du 2nd groupe ("Epreuves de rattrapage"),

vous devrez vous présenter dans le centre épreuve indiqué pour les épreuves orales de contrôle.

^{*} temps de préparation prévu pour l'épreuve inclus



BACCALAUREAT, voies générale et technologique - SESSION 2025 A LIRE ATTENTIVEMENT

CANDIDATS BENEFICIAIRES D'AMENAGEMENTS D'EPREUVES: Ces candidats sont invités à prendre contact avec le responsable du(des) centre(s) d'épreuves concerné(s) et à se munir de la photocopie de leur demande d'aménagement le jour de l'épreuve.

<u>UTILISATION DES CALCULATRICES ELECTRONIQUES (extrait de la circulaire ministérielle du 16/11/99)</u>: Lorsque l'épreuve et le sujet autorisent l'usage d'une calculatrice, l'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé ainsi que l'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège ».

FRAUDE: La fraude lors d'un examen n'est pas un acte anodin et est réglementée par le décret n°2012-640 du 3 mai 2012 du code de l'éducation. Parallèlement, les candidats présumés fraudeurs comparaîtront devant la commission disciplinaire qui pourra prononcer une sanction allant du blâme à l'interdiction de subir tout examen pour une durée de cinq ans.

EPS/EPPCS: Les candidats ayant opté pour l'activité « Tennis de table » doivent se munir impérativement de leur propre raquette et d'une balle.

Les candidats ayant opté pour l'activité « Danse » doivent apporter une clé USB sur laquelle sera sauvegardé le morceau de musique au format

La tenue de sport devra être adaptée aux épreuves

<u>Déroulement des épreuves orales</u>: Pour toutes épreuves nécessitant la présentation d'un dossier, merci de vous rapporter aux messages envoyés via Cyclades.